

Lancement de la campagne de sensibilisation aux accidents de plongeon

Le fond est souvent plus près qu'il ne paraît

Montréal, le 16 juin 2011. – Moelle épinière et motricité Québec (MEMO-Qc) lance sa campagne annuelle de sensibilisation aux accidents de plongeon. Des milliers d'affiches de prévention seront placardées dans les piscines municipales et les édifices du réseau de la santé à travers la province pour rappeler aux baigneurs les risques associés à la pratique du plongeon en eau inconnue.

Chaque année, au Québec, une dizaine de personnes subissent une fracture à la colonne vertébrale à la suite d'un plongeon en eau peu profonde, que ce soit dans les cours d'eau naturels ou les piscines. Il en résulte des séquelles permanentes à la moelle épinière causant une tétraplégie, c'est-à-dire une paralysie complète ou partielle des quatre membres et du tronc. Ces lésions médullaires peuvent toucher n'importe qui, puisqu'elles sont le résultat d'un accident, mais auraient généralement pu être évitées si ceux qui en sont devenus victimes et leur entourage avaient été informés des dangers encourus.

Par ailleurs, en cas d'accident, il est important pour les proches d'avoir les bons réflexes : garder son calme, s'assurer que la victime n'a pas le visage immergé et peut respirer, vérifier si elle est consciente, appeler immédiatement les secours, et surtout, ne pas la sortir de l'eau ou la déplacer plus que nécessaire. En effet, tout geste brusque peut contribuer à augmenter la gravité de la blessure chez la victime, et par le fait même entraîner des séquelles permanentes plus graves.

« Je n'avais aucune conscience du danger auquel je m'exposais en plongeant dans une piscine hors terre, explique Nicolas Messier, victime d'un accident de plongeon et maintenant tétraplégique. J'étais un bon nageur, j'avais même fait de la compétition dans ma jeunesse ; je ne pensais pas qu'un plongeon puisse avoir des conséquences aussi graves. Aujourd'hui, je ne manque pas une occasion de sensibiliser les jeunes quand je les vois faire des plongeurs qui me semblent risqués ».

Avec la venue du temps chaud invitant à la baignade, MEMO-Qc insiste sur l'importance de sensibiliser la population à des pratiques sécuritaires. « Pour profiter pleinement des joies de la baignade, il est recommandé d'éviter de plonger lorsqu'on ne connaît pas les lieux ni la profondeur de l'eau, lorsque le lieu n'est pas éclairé le soir ou lorsque l'on a consommé de l'alcool. Ce sont des précautions simples qui peuvent prévenir le pire », explique Walter Zelaya, directeur général de MEMO-Qc.

Si vous désirez recevoir gratuitement des tracts et des affiches de sensibilisation visant à prévenir les accidents de plongeon, nous vous invitons à communiquer avec nous.

Moelle épinière et motricité Québec (anciennement Association des paraplégiques du Québec / Fondation pour la recherche sur la moelle épinière) est un organisme à but non lucratif dont la mission est de favoriser l'autonomie des personnes blessées médullaires du Québec, de promouvoir et faciliter leur intégration sociale et professionnelle et de défendre leurs droits.

-30-

Source :

Sara Leblanc, agente de communication, MEMO-Qc
Tél : 514 341-7272, poste 29

Renseignements :

Nicolas Messier, conseiller principal en intégration – Volet défense des droits, MEMO-Qc
Tél : 514 341-7272, poste 35 Cell. : 438 333-1562

Walter Zelaya, directeur général, MEMO-Qc
Tél. : 514 341-7272, poste 20 Cell. : 514 779-8283